



# Lettre

Numéro 44 | Septembre 2022

## Climat et urbanisme : l'urgence

*Quelques jours de grosse chaleur en juin, une longue période de canicule de début juillet à mi-août. Les menaces sur l'énergie se précisent ... À l'heure où nous écrivons ces lignes, nous ne savons pas encore comment l'été se terminera. Tous les grands magasins (et pas mal de petits) restent éclairés la nuit et font marcher la climatisation à fond. Les chantiers de construction gourmands en béton se poursuivent, à contre sens de l'Histoire.*

Pendant ce temps, l'élaboration du futur plan d'urbanisme de Paris, dit « bioclimatique » se poursuit.

Le PLU actuel a été approuvé en 2006. Le prochain va fixer les règles d'urbanisme jusqu'en 2040 ou 2050. Bien entendu, il pourra être amendé pendant cette période, avec une procédure allégée.

Le Conseil de Paris a décidé que le futur PLU sera bioclimatique, c'est-à-dire qu'il devra comporter des ambitions en matière de protection des espèces animales et végétales, de lutte contre le réchauffement climatique.

Un PLU est un règlement qui comprend une partie rédigée et une partie cartographique (avec des cartes jusqu'à l'échelle 1/2000). Il comporte des précisions sectorielles (quartiers), linéaires (rues), et ponctuelles (îlots). C'est en se référant au PLU que l'autorité municipale approuve, refuse ou demande de modifier les permis de construire ou de démolir, et dessine le paysage de la ville de demain, avec des espaces réservés pour équipements publics ou espaces verts, avec des contraintes et des priorités pour les commerces, etc. ...

Compte tenu de la place du droit de propriété dans notre système juridique, le PLU doit parfois adopter des compromis entre l'intérêt général et les intérêts particuliers. Mais la conviction que la ville est faite pour le bien commun doit l'emporter.

Le calendrier d'élaboration du PLU comprend quatre étapes :

1. L'atelier parisien d'urbanisme (APUR) a présenté en 2021 un diagnostic complet et précis de l'état des lieux. Ce document est en ligne sur le site de l'APUR ([www.apur.org](http://www.apur.org)).

2. De janvier à avril il y a eu la présentation du projet de Plan d'aménagement et de développement durables (PADD). Ce document contient des orientations positives et consensuelles.

On peut cependant regretter qu'il ne contienne pas de diagnostic sur l'état actuel de la biodiversité à Paris et qu'il livre des injonctions contradictoires (par exemple que la ville soit à la fois plus verte et plus dense) sans donner des pistes pour résoudre la contradiction.

Il annonce sur certains sujets « des encarts spécifiques » (par exemple la réouverture de certains tronçons de la Bièvre), mais on ne sait pas quand ils seront publiés.

(Lire la suite page 2)

## C'est la rentrée !



ADA 13 vous donne rendez-vous  
**samedi 10 septembre de 10h à 17h,**

au Forum des associations,

boulevard Auguste-Blanqui.



## ACTUALITÉ URBAINE

3. Cet automne, il y aura l'élaboration du règlement proprement dit et la rédaction des orientations d'aménagement et de programmation (OAP). Le PLU actuel nous montre que ces documents sont très détaillés et très techniques. Des spécialistes et des prestataires ont commencé à y travailler.

Il y aura dans le PLU deux types d'OAP : plusieurs OAP thématiques (Biodiversité et adaptation au changement climatique ; Héritage, transformation et/ou réhabilitation ; Constructions neuves ; Ville du quart d'heure ; Espace public ; Liens métropolitains) et des OAP particulières pour les secteurs où un renouvellement urbain est mis en œuvre (pour le 13<sup>e</sup>, nous sommes concernés par les ZAC).

4. Début 2023 aura lieu l'enquête publique avant le vote du PLU par le Conseil de Paris.

### Nos observations

Les orientations d'aménagement et de programmation vont être rédigées avant l'élaboration du règlement. Leur rédaction semble avoir commencé avec (et seulement avec) des experts. Il faut que les conseils de quartier, les associations et les habitants s'en mêlent. Être informés ensuite ne suffit pas ...

Sans attendre, nous pouvons identifier :

- Les espaces verts à protéger, les cœurs d'îlots publics ou privés qui pourraient être végétalisés. Nous avons présenté dans notre Lettre n° 35 l'exemple d'un cœur d'îlot rue Charles Fourier qui a été végétalisé intelligemment avec des arbres et arbustes de natures et de tailles différentes. Au cours du dernier épisode caniculaire, la température côté intérieur était inférieure de 5 degrés à la température côté rue. En outre, différentes espèces d'oiseaux sont revenues !

- Les terrains qui pourraient être « débétonnés » pour revenir à de la pleine terre. L'APUR a recensé les espaces non bâtis appartenant à l'Etat (universités), à la Ville, aux bailleurs sociaux et aux congrégations, qui pourraient être végétalisés. Cette étude est en ligne sur le site de l'APUR. À nous d'en trouver d'autres.

- Les logements durablement vacants et les logements qui ont dans le passé été transformés en bureaux et qui pourraient aisément revenir à leur fonction d'origine. Ce gisement est un moyen de répondre au besoin de logements dans la capitale tout en évitant d'augmenter la densité urbaine.

- Les éclairages nocturnes abusifs (enseignes, vitrines, bureaux, panneaux publicitaires, ...) qui sont nuisibles à la biodiversité et énergivores au moment où nous risquons de manquer d'électricité. Les conseils de quartier nous paraissent être les instances les plus adaptées pour rassembler les remarques et les avis. Mais bien entendu, ADA 13 prendra sa place dans cette collecte.

Pierre Deblock ■

### Le réseau d'eau non potable, le connaissez-vous ?

Sous leurs pieds, les parisiens ont la chance particulière de disposer d'un patrimoine exceptionnel : un réseau souterrain d'eau non potable.

Ce réseau de canalisations d'eau non potable, long de 1660 kilomètres a été imaginé et créé en 1860 par l'ingénieur Eugène Belgrand dans le cadre des grands travaux d'Hausmann (1852-1870). Cette eau vient de la Seine et du canal de l'Ourcq. Elle sert au nettoyage des rues, au rinçage des égouts, à l'arrosage des jardins et à l'alimentation des fontaines. Non traitée et simplement filtrée, circulant par gravitation, sa production est très économique. Une prise d'eau se trouve à Austerlitz.

Malheureusement pendant 150 ans, ce réseau n'a pas été entretenu et de nombreux tronçons ainsi que des réservoirs ont été abandonnés.



La danse de la fontaine émergente, œuvre de Chen Zhen, usine d'Austerlitz des Eaux de Paris

Début juin, le Conseil de Paris a approuvé un plan de rénovation prévoyant de dépenser 3 millions d'euros par an, soit 36 millions sur la période 2022-2034. C'est timide et cela s'accompagne de l'abandon, donc de la disparition du tiers des canalisations.

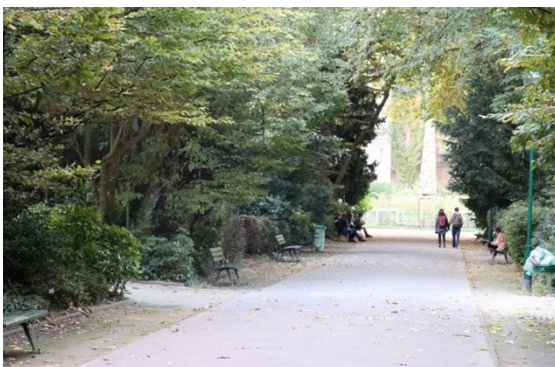
Ce patrimoine historique et écologique unique en France mériterait d'être mieux conservé et utilisé.

### Paris question nature

**Il n'est pas question de traiter in-extenso ce sujet éminemment complexe dans cette courte rubrique mais de faire un rapide inventaire des règles et des outils qui permettent de faire un point global. Cette problématique n'est pas nouvelle et dans une brève perspective historique il est utile de rappeler sur cette question de l'intégration de la nature à la ville que le baron Haussmann, par exemple, a eu une bonne réponse consistant à bâtir ses immeubles à l'échelle de l'arbre. Les alignements en témoignent ainsi que la trame des jardins publics et des parcs. Cet héritage constitue toujours l'essentiel du patrimoine arboré de Paris. Depuis lors, il serait intéressant de faire un diagnostic des grandes étapes historiques de l'évolution de la question « nature » au fil du temps. Ce serait un sujet de thèse... Passons à une courte revue des bases de données, des règles et des pratiques susceptibles pour le moins de nourrir une réflexion sur le sujet, voire de passer à l'action. Pour ceux que cela intéresse il convient d'abord de feuilleter « la bible » sur le sujet publiée par l'Ademe sous le titre « Aménager avec la nature en ville », le titre est explicite. Il fournit les bases scientifiques et techniques du sujet.**

Puis si l'on zoome sur Paris et que l'on recherche les documents stratégiques qui cadrent le sujet, il faut ouvrir successivement :

-le Plan Climat de Paris publié en 2008 et révisé en 2017. Il est évidemment cadré sur les objectifs de la Ville, à 2030 et 2050, de diminution des émissions de Gaz à Effets de Serre et de l'empreinte carbone, incluant différents moyens, dont les végétalisations et la restauration des sols urbains,

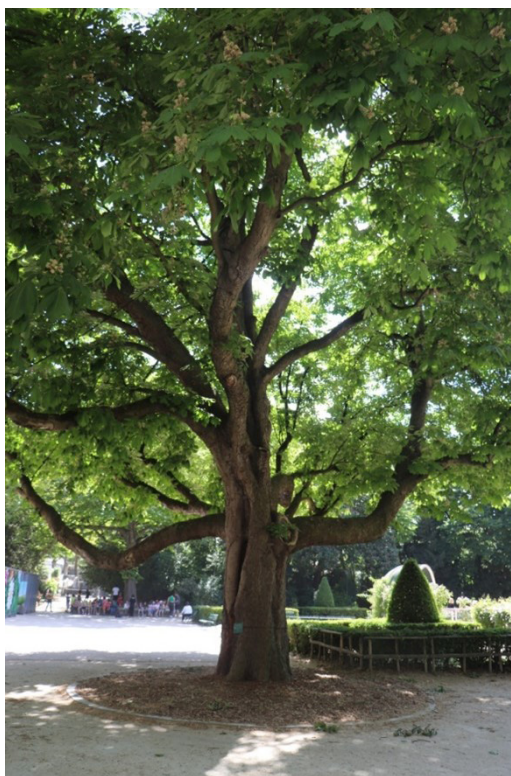


-le Plan Biodiversité de Paris 2018-2024 publié en 2018 dont le riche contenu revient à engager une renaturation des espaces urbains qui ne peut, par contre, s'inscrire que dans une vision de long terme. Il faut donc aller beaucoup plus loin,

-on ne peut citer qu'en troisième position le PLU en cours de révision dans la mesure où de facto c'est l'ancien qui s'applique, mais le PADD publié annonce clairement que ce document de planification sera « bioclimatique » - il ne peut l'être également que sur le long terme - donc on verra...

Il serait inconséquent au regard de l'été que l'on vient de vivre de ne pas citer le « Plan Canicule » publié en 2019 sous le timbre du Conseil de Paris. D'autant que ce document cible très clairement l'enjeu qui est la santé des habitants

et nous ramène à un autre sujet- que nous n'avons pas osé qualifier de « brûlant » - qui est celui des cœurs d'îlots, donc des jardins privés qui doivent contribuer à la climatisation naturelle de la ville. On les cite en tant qu'ICU pour « Îlots de Chaleur Urbains ». Sur le sujet, on peut trouver facilement de la documentation dans les publications de l'APUR ou dans un guide remarquable intitulé « Les espaces verts de mon immeuble » publié par l'association GDIE (gdie-asso.org). La ville



*Le marronnier du square Le Gall a 128 ans*

de Paris par l'intermédiaire de l'Agence Parisienne du Climat et des ateliers de jardinage ouvre aussi de multiples sources d'information sur la gestion des espaces verts privés.

Mais il y manque apparemment une pédagogie claire sur deux déterminants : les enjeux réels et la stratégie des acteurs. Les enjeux de climatisation naturelle ne sont pas si faciles à appréhender car ils font appel à des concepts scientifiques de biomasse végétale et d'évapotranspiration, sans oublier la thermodynamique. Sur le plan pratique, par contre, l'effet climatisation naturelle est indéniable en cœur d'îlot planté et généreusement arboré (cf le n° 35 de la

aménager,  
bâtir,  
créer...

## ACTUALITÉ URBAINE

Lettre). A l'échelle urbaine c'est une autre affaire. Cependant, des études récentes montrent que des petits espaces verts (privés) de l'ordre de 0,1ha espacés en moyenne de 300m pourraient avoir une action rafraîchissante au moins aussi efficace que les grands parcs (publics). Nous sommes là à l'échelle de la trame urbaine de Paris.

On réservera pour la fin la question épineuse des acteurs pour essayer de cerner leur motivation. On écartera les promoteurs puisqu'ils sont soumis à réglementation. Donc, en début de chaîne, on sollicite les agences immobilières avec

espaces privés peu ou mal végétalisés, voire dévorés par le béton. Plus rien n'étant insignifiant au regard du péril climatique, pourquoi pas les deux ?

La piste conduit également aux syndicats de copropriété qui bottent en touche au motif que la gestion des espaces verts est l'affaire des professionnels des jardins qu'ils mandatent. On arrive avec ceux-ci au bout de la chaîne de survie des espaces de nature urbains. Avec une surprise de taille que l'on peut résumer comme suit : ceux qui sont en première

ligne face à ces enjeux sont souvent les moins motivés pour mettre en œuvre les nouvelles bonnes pratiques d'entretien, parce que c'est contraire à leur intérêt. Pour comprendre sans épuiser le sujet il suffit de mentionner la gestion des espaces enherbés qu'on traite comme des pelouses de golf, avec un cahier des charges prévoyant jusqu'à dix tontes par an. Si on a bien suivi le fil conducteur de cet article on comprend bien que c'est totalement contreproductif sur le plan écologique : moins de végétation, moins de biomasse, moins d'insectes, moins de fraîcheur etc... Le bon plan consisterait à diviser par deux cette prestation. Inutile de commenter.

Ceci étant, des prestations plus écologiques, incluant la plantation de végétaux adaptés, une gestion plus sensible aux variations climatiques et la mise en place inéluctable de systèmes d'irrigation intelligents pourraient compenser ce manque à gagner. Il reste donc beaucoup à faire pour cette génération de « jardiniers naturalistes ». Comme d'ailleurs pour tous les acteurs de la ville qui acceptent d'affronter les enjeux d'une ville plus verte.

Mais pour le moment, l'échiquier parisien est encore bien là, avec ses cases brunes et ses cases vertes, et reste maître du jeu...

Emmanuel Leguy ■

*Nota bene : le baron Haussmann était certes sensible à des concepts pré-hygiénistes mais on doit surtout à l'ingénieur Adolphe Alphand l'aménagement de cette trame verte publique, qui pour l'époque constituait un réel progrès. Maintenant le constat reste cruel : Paris dispose d'une couverture arborée largement insuffisante face aux périodes caniculaires répétées (seulement 9% de sa surface !). Loin derrière les autres capitales européennes (source : une étude du MIT).*



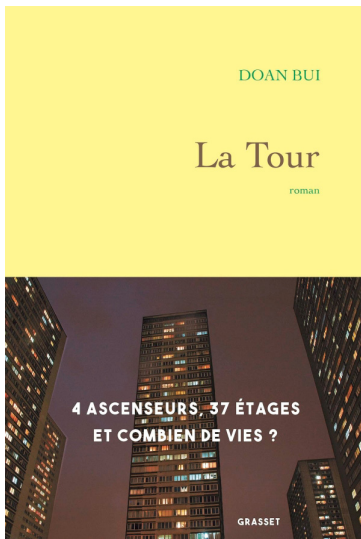
Quand la SEMAPA donne le mauvais exemple : massacre à la tronçonneuse quai d'Ivry (octobre 2020)

une question simple : comment valorisent-ils les lots bien dotés en espaces verts ? La réponse est vague, du genre « au doigt mouillé », d'autant que pour le moment les tendances de marché sont trop complexes pour introduire un facteur discriminant écologique. C'est d'ailleurs l'acheteur qui fait le marché et son niveau de sensibilité à ce paramètre est difficile à cerner.

Passons justement aux principaux intéressés, les copropriétaires, qui sont également acteurs du marché immobilier. Le moins que l'on puisse dire est qu'ils ont eu plutôt tendance à arbitrer en faveur de la construction en cœur d'îlot au détriment des espaces verts privés patrimoniaux, au demeurant souvent mal conçus et historiquement gérés selon des critères obsolètes (voir plus loin). Il est possible dans le cadre du futur PLU de les inciter à mieux valoriser ce patrimoine qui semble surgir du passé. Avec les deux sempiternels moyens d'action auprès des Conseils syndicaux et autres grands propriétaires : la carotte ou le bâton. Pour ce dernier, du ressort exclusif du PLU, il s'agirait d'instituer une règle absolue de ZAN (Zéro Artificialisation Nette) qui serait une sorte de révolution... périlleuse politiquement ! Ou bien de proposer une aide ciblée à la restauration écologique des

## La Tour

Le 13<sup>e</sup> arrondissement s'est couvert ces dernières années de fresques murales qui attirent bon nombre de visiteurs. Avec le roman « La Tour », de Doan Bui, c'est un autre type de fresque qui nous permet de saisir l'histoire récente de cet arrondissement populaire, que ce soit son urbanisme ou sa diversité sociale et culturelle.



Dans la tour Melbourne, bâtiment fictif mais bien réel, nichée au cœur du quartier des Olympiades, appelé à mauvais escient le Chinatown de Paris, se côtoient des Français de souche, Clément, une Roumaine, Ileana, des Africains, Virgile, et bien sûr des Vietnamiens, le

couple Truong ou Lam, anciens boat people arrivés à Paris à la fin des années 70, ainsi que leurs enfants dont la double culture représente une richesse incomparable. Michel Houellebecq, et surtout son chien, font partie du décor.

Vous y découvrirez au fil des pages, dans une écriture alerte et incisive, avec les nombreux imparfaits du subjonctif maniés avec dextérité par Victor Truong, des rues de Paris inconnues des GPS, car souterraines, refuges de populations marginales. De même, vous aurez un aperçu de la guerre d'indépendance du Vietnam, de la langue de ce pays dont la grammaire ne connaît ni le sujet, ni l'objet, où la conjugaison est absente et où entre « il », « nous » et « je », il n'y a pas de différence.

La volonté de réussite et d'intégration, chère à tout immigrant fuyant son pays, qui conduit parfois à des drames, est décrite avec finesse et précision. Chaque note de bas de page qui agrément le texte est une découverte culturelle, politique, historique et sociétale.

Un livre aux multiples facettes qui ne pourra vous laisser indifférent et qui vous incitera à venir flâner au pied de ces tours des Olympiades peu aimées il est vrai par les parisiens des beaux quartiers.

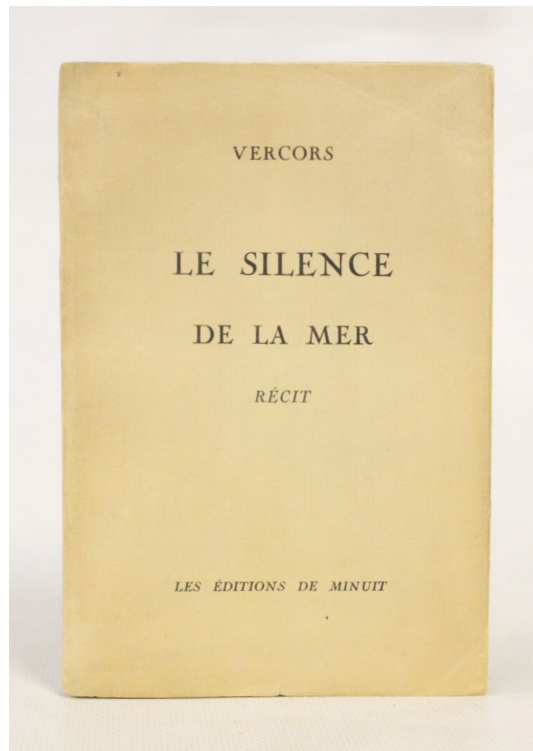
Gilles David ■

## Avec « Le Silence de la mer », les Éditions de minuit sont nées dans le 13<sup>e</sup>

En 1941, à la demande de Pierre Lescuré, le futur fondateur des Éditions de minuit, Jean Bruller écrit Le Silence de la mer, qu'il signe du pseudonyme Vercors.

Dans la France occupée, il est difficile de trouver un imprimeur de confiance : le résistant Aulard pourrait le faire, mais il a 35 employés, une fuite est possible. Aussi la petite équipe fait appel à Claude Oudeville qui travaille seul au n°88 du boulevard de l'Hôpital, juste en face de l'hôpital de la Pitié, occupé par les Allemands... Il est spécialisé dans l'impression de faireparts (surtout de décès). Il mettra trois mois pour imprimer les 350 premiers exemplaires de l'ouvrage. Ceux-ci sont ensuite transportés au café La halte des taxis place Pinel, avant d'être envoyés dans le 5<sup>e</sup> arrondissement pour être brochés par quelques couturières.

C'est ainsi que le premier ouvrage des Éditions de minuit est né clandestinement dans le 13<sup>e</sup> arrondissement.



**Doan Bui, La Tour, Paris, 2022, Grasset, 344 pages, 20,90 €**

aménager,  
bâtir,  
créer...

## ACTUALITÉ URBAINE

# Rafrâchir les villes : des solutions variées

**Les villes sont particulièrement vulnérables aux vagues de chaleur en période estivale. Elles sont soumises au phénomène de surchauffe avec un rafraîchissement nocturne limité et leurs espaces extérieurs artificialisés procurent un inconfort thermique spécifique pour les citoyens. Le rafraîchissement urbain est devenu un sujet de politique urbaine. Les connaissances produites par la recherche et les premières expérimentations de solutions donnent des résultats divers que l'ADEME a essayé de décrypter dans un guide : « Rafrâchir les villes, des solutions variées » édité en mars 2021.**

Trois leviers peuvent contribuer au rafraîchissement des villes : la nature (végétation, eau) ; des solutions techniques relatives aux infrastructures urbaines (formes urbaines, revêtements...) ; l'action sur les comportements humains et la gestion des villes (trafic routier, utilisation de la climatisation).

À l'échelle de la ville les leviers d'action cherchent à limiter le piégeage de la chaleur, à favoriser l'évaporation et l'évapotranspiration et à réduire la chaleur anthropique émise par les véhicules et les climatiseurs. À l'échelle du piéton, les solutions cherchent à améliorer le ressenti de l'usager. Elles agissent sur des paramètres physiques de confort même si la température de l'air ne change que très faiblement. Par exemple, l'ombre produite par les arbres et les structures d'ombrage a un impact majeur sur le confort du piéton alors que la température de l'air change très faiblement.

Mais ces différentes actions ont aussi un impact sur l'empreinte carbone, la consommation énergétique, la consommation d'eau potable, la consommation de ressources non renouvelables, les coûts directs liés à l'investissement et à la gestion de la solution et, éventuellement, des effets bénéfiques sur la gestion des eaux pluviales, la séquestration du carbone, la qualité urbaine et paysagère, la santé, le confort.

Le guide étudie les solutions mises en œuvre selon ces différents critères.

**Les parcs** - Beaucoup d'études ont démontré que les parcs constituent de réels îlots de fraîcheur. L'effet de refroidissement dépend fortement de l'eau disponible pour la végétation : s'il n'y a aucun recours à l'arrosage pendant les vagues de chaleur, l'effet de refroidissement pourrait être divisé par 4. Il diffère aussi selon la taille et le type de parc (couverture arborée ou pelouse), les caractéristiques des plantes et la configuration spatiale du parc (les petits parcs de forme allongée et irrégulière ont peu d'effet de rafraîchissement car leur grand périmètre d'interface avec les zones minérales favorise l'entrée d'air chaud).

**L'arbre** - L'ensemble des études se rejoint pour démontrer l'efficacité de l'arbre dans le rafraîchissement urbain, principalement du fait de l'ombrage. Le degré d'efficacité dépend cependant de la densité d'arbres, de la densité de feuillage des arbres, de l'essence, de la disponibilité en eau du sol, du revêtement de sol au pied de l'arbre, de la qualité du sol.



---

## VIE DU TREIZIÈME

---

**La pelouse ou la surface enherbée** - Les zones enherbées contribuent à rafraîchir la ville, mais de manière mesurée. En journée, dans des formes urbaines denses où les rayons du soleil atteignent le sol, l'herbe limite l'échauffement de la ville. Par contre, si les sols sont ombragés, l'effet de rafraîchissement est nul. La nuit, les zones herbacées ne réémettent pas de chaleur, à la différence des revêtements minéraux sombres. L'irrigation améliore fortement l'effet de rafraîchissement de la pelouse.

**La toiture végétalisée** - L'effet des toitures végétalisées dépend fortement du type de plantes utilisé, de l'épaisseur du substrat et de l'irrigation. La généralisation des toitures végétalisées à l'échelle de la ville a un effet négligeable sur le rafraîchissement des rues et des espaces urbains mais les toitures végétalisées sont préférables aux toitures réfléchissantes à albédo élevé pour améliorer le confort intérieur du bâtiment même si, pour réduire l'effet sur l'îlot de chaleur, la toiture réfléchissante est plus efficace.

**Les façades végétalisées** - On distingue trois types de façades végétalisées : les murs de grimpances, les murs de jardinières, les murs vivants. Les murs végétalisés ont pour principal effet d'ombrager les façades qui les supportent. Ces surfaces ne montent pas en température et réchauffent donc moins l'air. Leur avantage par rapport aux toitures végétalisées est qu'elles peuvent être placées dans des zones occupées par les piétons et ont alors potentiellement une plus grande influence sur leur confort. Elles peuvent avoir un rôle de protection solaire pour le bâtiment et ainsi réduire ses besoins en climatisation. Par contre, à l'exception des grimpances, elles nécessitent un système d'arrosage performant. L'utilisation de toitures végétalisées et de façades végétalisées sur un même bâtiment permettrait de mieux rafraîchir l'environnement urbain car la fraîcheur générée par le toit est conduite vers le sol par la façade.

**Les plans d'eau et rivières** - L'eau joue le rôle de « refroidisseur climatique » et les berges végétalisées des plans d'eau renforcent ce rôle, du fait de la

transpiration des plantes et des effets d'ombrage des arbres. La densité bâtie le long des berges influence le rafraîchissement de l'environnement. Plus cet environnement est ouvert et végétal, plus la fraîcheur pénétrera dans les zones urbanisées.

**Les solutions relatives aux formes et infrastructures urbaines** sont particulièrement pertinentes dans le cas de climats arides, méditerranéens, dans les espaces contraints, ou avec des usages urbains intensifs. En limitant le piégeage de chaleur et en favorisant les vents, en amont des projets urbains, la forme urbaine peut être optimisée pour limiter l'effet de réchauffement urbain. Les rues étroites bordées de bâtiments hauts reçoivent moins de rayonnement solaire et offrent un meilleur confort. Les cours et alignements Nord-Sud sont favorables au maintien du confort en période de canicule, car elles ne reçoivent le rayonnement solaire que lorsque le soleil est à son zénith. Les canyons orientés Est-Ouest reçoivent les rayons du soleil presque toute la journée en été, et sont donc moins confortables pour le piéton. Les pieds d'immeubles ensoleillés, protégés des vents et fortement minéralisés sont particulièrement inconfortables. Les îlots ouverts, avec une densité maîtrisée, laissent plus facilement circuler le vent ce qui favorise le rafraîchissement. Les bassins et fontaines, l'arrosage urbain, les structures d'ombrage, les revêtements à Albédo élevé, les revêtements drainants perméables et arrosés ou alimentés en eau participent également au rafraîchissement de l'atmosphère et au confort du citoyen.

En conclusion, il apparaît que le rafraîchissement, l'amélioration du confort et la réduction de la demande en climatisation sont d'autant plus marqués que le taux de végétalisation est élevé et que les ressources en eau sont mobilisées. Par conséquent, en climat méditerranéen et aride, représentatif d'une partie du climat futur en France métropolitaine, la disponibilité de l'eau représentera une contrainte forte.

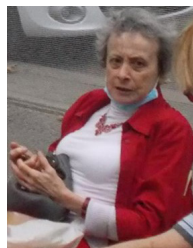
Françoise Samain ■

ADEME, *Rafraîchir les villes*, Paris, 2021, Collection Ils l'ont fait, 80 pages, en téléchargement gratuit

Lien : <https://librairie.ademe.fr/changement-climatique-et-energie/4649-rafraichir-les-villes-9791029717475.html>



## VIE DU TREIZIÈME



**Dans notre dernier numéro, nous avons rendu hommage à notre amie Brigitte Einhorn, infatigable animatrice de notre association et qui nous manque. Faute de place, nous n'avons pu joindre les textes de Jacques Goulet, éminent partenaire de Brigitte dans ADA13 mais aussi dans bien d'autres activités, ainsi que celui d'André Mignard, l'un des premiers d'entre nous à avoir connu Brigitte. Voici leurs témoignages.**

### Brigitte, un être curieux, avide de découvrir et de faire découvrir

Notre première rencontre a eu lieu au « local », nous étions nombreux ce jour-là. Mais en sortant, nous avons marché et abordé d'autres sujets que ceux qui relèvent habituellement d'ADA13. Par la suite, nous avons gardé l'habitude de prendre des cafés ensemble. Brigitte Einhorn m'a fait connaître la Gazette du XIII<sup>e</sup>. J'ai lu, beaucoup plus tard, avec grand intérêt son mémoire de maîtrise d'histoire sur les ravages de la Première Guerre mondiale dans sa région, dans la ville d'Arras. J'espère qu'il sera un jour édité. Parce qu'elle maîtrisait Internet mieux que moi, elle a fait des recherches généalogiques sur ma famille.

Elle m'a parlé de sa mère qui était très âgée, de son père médecin qui était mort, j'ai connu sa sœur et son beau-frère, je fréquente leur restaurant à la Butte aux Cailles. Elle évoqua aussi la maison familiale que le grand architecte André Wogensky avait réaménagée, nous avons vu ensemble des œuvres de Le Corbusier et de son successeur dans la ville de Firminy, où nous avons fait une visite de groupe passionnante.

Quand on devisait sur les possibles affectations de la vieille halle Freyssinet, Brigitte espérait un forum, un lieu de rencontres. Elle voyait bien cette immense halle réaffectée à l'agri-

culture biologique urbaine, avec des points de vente, des lieux de consommation, ou bien elle imaginait des ateliers dédiés au partage des savoirs, aux nouvelles technologies comme l'impression en 3D qu'on rendrait accessibles à tout le monde. Aimant l'utopie, elle tenait à l'idée d'un projet innovant, elle aimait découvrir un plan, une idée, être étonnée, comparer plusieurs projets, essayer de se représenter ce que cela donnerait, comparer ensuite son idée et ce qui était « sorti de terre ». Elle m'a fait visiter la curieuse rue du Disque (souterraine) et la gare des Gobelins dédiée à l'entreposage de produits alimentaires d'origine asiatique. Nous prenions plaisir à regarder les nouvelles constructions du treizième, après en avoir vu les plans, on a découvert ensemble la promenade Claude-Lévi-Strauss, dont le nom déjà me réjouissait, j'aimais la voir se préciser face à la BNF dont nous admirions tous les deux le déambulatoire, les escalators conduisant aux salles des chercheurs, la forêt et même les quatre tours en forme de livres ouverts.

Brigitte a été discrète sur sa maladie. Je pensais souvent à elle et à Jean-François, j'osais rarement les appeler.

*Jacques Goulet* ■

### Brigitte Einhorn, militante et animatrice

J'ai rencontré Brigitte au sein de l'association de parents d'élèves du lycée Claude-Monet. Nous avons sympathisé.

Entre deux débats sur l'avenir du monde scolaire, nous nous échappions vers d'autres lieux moins austères.

Plus tard, quand je la croisais dans le quartier, elle me contait ses diverses occupations. Sans relâche elle me pressait de rejoindre l'ADA13 dont elle me vantait les actions. Elle sut le faire si bien que, lorsque je fus retraité, elle arriva à ses fins.

Je découvris une Brigitte nullement assagie, passant d'une lecture récente à une expérience vécue ou à un souvenir d'enfance. Derrière cette apparente exubérance, je me suis vite rendu compte qu'il y avait un travail aussi discret qu'efficace. Parmi ses dons cachés liés à son passé de documentaliste, je remarquai ses talents d'écriture et surtout une

aptitude certaine à vous résumer un article ou un livre. Elle savait mettre le pied des autres à l'étrier. Ainsi nous fîmes plusieurs voyages en France pour voir des rénovations urbaines (Bordeaux, Lyon, Montpellier, Nantes...) afin de nourrir la réflexion d'ADA13 sur l'avenir de notre arrondissement.

Brigitte tissait une immense toile d'araignée invisible dont elle n'était pas le centre. Ainsi elle mit en contact, ces dernières années, différents membres de l'association qui partageaient la passion du dessin pour des séances sur le motif dans le treizième qui s'achevaient par des soirées amicales où elle virevoltait d'une anecdote l'autre.

Avec son départ, cet oxymore lui convient parfaitement, son silence est assourdissant.

*André Mignard* ■

#### Le comité de rédaction

Françoise Cellier  
Pierre Deblock  
Emmanuel Leguy  
Catherine Marin  
Martine Rigoir  
Françoise Samain

#### Conception graphique

Julien Chilou

#### Impression

H2copy  
20bis bd Arago  
75013 Paris

#### Association pour le développement et l'aménagement du 13<sup>e</sup> arrondissement

5, avenue de la Sœur-Rosalie  
75013 Paris  
Tél. : 01 45 3519 02  
Courriel: [ada13@ada13.com](mailto:ada13@ada13.com)  
Twitter: @Ada13Paris  
Site: [www.ada13.com](http://www.ada13.com)  
N° ISSN: 1968-780X

Directeur de la publication :  
**Pierre Deblock**

